

Vins et Liqueurs

LE BUDGET DE LA GUERRE CANADIEN FOURNI PAR LES TAXES SUR LES LIQUEURS ET LES TABACS.

Pour obtenir les sommes nécessaires pour les dépenses extraordinaires occasionnées par la guerre, perte de revenu et mesures d'urgence, l'hon. W. T. White, ministre des Finances du Dominion, vient d'introduire au Parlement canadien un budget spécial faisant appel à \$68,500,000. Après avoir examiné la question au point de vue patriotique et admis l'absolue nécessité de la contribution du Canada à la mère-patrie pour l'aider à soutenir la guerre actuelle, on en vint à la question plus positive des moyens à prendre pour se procurer l'argent nécessaire à ces fins.

Les effets immédiats de la guerre ont nécessité la hausse du revenu spécial; la perte de revenus prévus due à la dépression financière suivant la déclaration de guerre; et la nécessité de dépenses imprévues pour organiser et maintenir les forces défensives et offensives ont amené cette mesure. C'est pourquoi le Parlement a voté un fonds de guerre de \$50,000,000, dix millions additionnels étant nécessités pour dépenses capitales et \$8,500,000 pour retirer les billets du trésor; soit au total, \$68,500,000.

Comment cet argent sera prélevé.

Un emprunt de \$25,000,000 était obtenu en juin dernier, laissant une balance de \$43,500,000 à être fournis. Sept millions doivent être prélevés sur le budget spécial par taxes de guerre sur certaines importations et par droits d'accises augmentés. Comme la somme à emprunter est incertaine, puisqu'elle dépend de la durée de la guerre, le gouvernement s'assurera si nécessaire une somme de \$15,000,000 à \$20,000,000 en augmentant l'émission de papier du Dominion jusqu'à la limite légale de 25 pour cent de l'or.

Les droits de douane qui subissent l'augmentation portent sur l'alcool, les liqueurs, les cigares, les cigarettes, les tabacs manufacturés, le sucre, le café, le cacao et le chocolat et quelques autres articles; la hausse des droits d'accises porte sur les spiritueux et le tabac.

Ces taxes de guerre spéciales ainsi distribuées seront supportées par tout le monde indifféremment. En les payant chaque citoyen pourra se dire que le surplus qu'il paye est une contribution directe à la défense du Canada et de l'Empire.

Le détail prévu de \$30,000,000 pour les besoins militaires d'ici à la fin de l'année fiscale, le 31 mars 1915, se décompose ainsi:

Paye de 25,000 officiers et hommes pour sept mois, \$6,100,000; nourriture à 40 cents par homme, \$2,100,000; achat de 5,000 chevaux à \$200 chaque, \$1,000,000; transport à Québec, \$450,000; transport océanique, \$1,000,000; transport à l'étranger, \$300,000; transport de retour au Canada, \$1,450,000; services des ingénieurs à Halifax, Québec et ailleurs, \$500,000; équipement, \$2,400,000; vêtements, \$300,000; munition des arsenaux du Dominion, \$660,000; censure, \$150,000; paye et entretien des troupes en garde du Canada, \$2,000,000; pour troupes additionnelles et dépenses imprévues, \$7,615,000.

Il est à penser que ces crédits ne seront pas tous employés et qu'il en reviendra une bonne partie au trésor public.

En attendant, ce sont les amateurs de fumée qui, sans le vouloir directement, vont apporter les plus fortes contributions aux fonds de guerre, ce qui ne les empêchera pas d'user de leurs marques favorites, d'autant que les fabricants ont fait leur possible pour leur épargner cette augmentation. De même ceux qui ne dédaignent pas les agréments des liqueurs et spiritueux vont voir les prix de ces articles augmenter; espérons que cette augmentation ne pèsera pas trop lourdement sur le public et surtout pas trop longtemps.

Voilà donc le tabac et l'alcool qui rendent un service signalé au pays, les tempérants devraient-ils pas se récrier et revendiquer cet honneur? Ils se taisent à présent devant la puissance indéniable de cette branche commerciale qui prouve une fois de plus combien elle est riche en ressources et combien elle a d'adeptes, puisque c'est à son pouvoir qu'on a fait appel lorsqu'on a voulu obtenir la participation individuelle de tous pour le fonds de guerre canadien.

LES CHEFS ET GARÇONS D'HOTEL.

Beaucoup des meilleurs "chefs" et des "garçons" des hôtels les plus réputés de ce continent, tant aux États-Unis qu'au Canada, ont dû quitter leur poste pour aller prendre rang dans les armées de leurs pays respectifs. Ils l'ont fait dans un même mouvement de patriotisme, sans animosité contre ceux qui servent à leurs côtés et qui ne sont pas de la même nationalité, unis qu'ils sont en temps de paix par leur Association Internationale de Genève. Les Anglais et Français, Suisses et Belges ont pu s'embarquer assez facilement, tant à Montréal qu'à New-York, tandis que les Allemands et Autrichiens se voient contraints de rester sur ce continent. De toutes façons, il est juste de remarquer que tous les employés de cette corporation, de quelle que nationalité qu'ils fussent, ont répondu avec empressement à l'appel de leurs consulats pour faire leur devoir. A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que l'intéressante Société internationale de Genève, pour les garçons d'hôtel, a 17,227 membres, dont beaucoup parlent quatre ou cinq langues. On leur y enseigne tous les secrets de l'art culinaire et les leçons qu'ils y reçoivent les font remarquer pour l'élégance de leur service. Le nombre des membres de cette société internationale répartis dans chaque pays se lit comme suit: Allemagne, 9,082; Autriche, 4,371; Italie, 730; Hongrie, 558; Grande-Bretagne, 511; Suisse, 463; Hollande, 401; France, 383; Belgique, 168; Amérique, 112; Espagne, 92; Grèce, 67; Danemark, 62; Russie, 47; Luxembourg, 38; Turquie, 33; Suède, 33; Afrique, 22; Norvège, 15; Monaco, 6; Portugal, 6; Australie, 5; Îles Canaries, 4; Asie, 3; Roumanie, 3; Serbie, 3; Bulgarie, 2.

AVIS IMPORTANT

Les détaillants auront intérêt à consulter attentivement les changements apportés au tarif canadien et dont ils trouveront le détail comparatif dans le tableau du verso de cette page.